

Commission des JEUNES et Commission U13

Réunion restreinte du 11/08/2020

Présents :

MM THIRIAT Bernard (Président), MAZEAU Serge et MICHEL Robert (Vice-président),
WEBER Christian

Participe par voie électronique : Anthony SARTORI, président de la Commission U13.

1. Élaboration du projet de calendrier général des JEUNES pour la saison 2020-2021

2. Etablissement des listes des équipes de chaque niveau

Conformément au règlement des « Championnats MOSELLE JEUNES » ainsi qu'au règlement « Championnats MOSELLE U13 », la commission établit la liste des équipes de chacune des catégories U19, U18, U17, U15 et U13 des championnats en prenant en compte :

- des engagements arrivés au Service Compétitions du DMF
- des mouvements de montées et de descentes consécutifs aux classements de la phase d'automne saison 2019- 2020
- des desideratas des clubs, dans la mesure où ceux ci étaient réalisables.

3. Constitution des groupes

Voir les fichiers PDF

Les présentes décisions de la Commission des Jeunes à 11" et de la Commission U13» sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du DMF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification. L'appel devra être interjeté selon les dispositions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF:

- Par lettre recommandée à adresser au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football 49, rue du général Metman 57 070 METZ ou
- Par voie électronique à l'adresse « competitions@moselle.fff.fr »

Le secrétaire de séance : Christian WEBER

Le président de séance : Bernard THIRIAT